



IMPORTANT : mise à jour de votre [convention de sous-traitance](#) FarmaFlux – une action de votre part est requise

Cher / Chère #firstname#,

Cela fait plusieurs années maintenant que les différents services proposés par **FarmaFlux** – le Dossier Pharmaceutique Partagé, le service d’archivage des ordonnances électroniques (RAOTD) ou encore la transmission digitale des BVAC (AssurPharma) – sont entrés dans le quotidien des pharmacies. Vous-même avez choisi d’utiliser certains, voire l’ensemble de ces services et nous vous en remercions.

Dans le cadre de ses activités, visant essentiellement à garantir la sécurité et l’uniformité des flux de données de et vers les officines, FarmaFlux soutient également, depuis quelque temps déjà, une série croissante d’**initiatives développées au sein du secteur officinal**. De forme et d’ampleur diverses, ces projets – qui vous sont présentés dans la rubrique « [Initiatives de soins](#) » du site web de **FarmaFlux** – possèdent un dénominateur commun : **promouvoir, favoriser et contribuer au développement de la profession**.

Le soutien que FarmaFlux apporte à ces initiatives passe par la mise à disposition d’outils, d’instruments et de solutions techniques destinés au corps pharmaceutique. En officine, vous n’en voyez généralement que la partie émergée : un code CNK à scanner lors de la délivrance d’un produit ou d’une information spécifique, ou de toute autre action prévue dans le cadre du projet auquel votre pharmacie participe. En coulisses, FarmaFlux assure la collecte, voire l’analyse des données, puis produit des rapports destinés aux responsables des projets concernés et, parfois, aux autorités.

Ces trois dernières années, la crise COVID a par ailleurs amené FarmaFlux à soutenir de nouveaux services qui vous permettent, par exemple, de sensibiliser les personnes concernées à l’importance de se faire vacciner, ou d’enregistrer les résultats des tests antigéniques rapides ou, plus récemment, l’administration des vaccins contre la COVID-19. Ces nouveaux services ont non seulement fourni une nouvelle preuve éclatante de l’importance cruciale, pour notre profession, de pouvoir collecter des données permettant de quantifier et donc d’objectiver sa contribution au sein de la 1^{re} ligne des soins, mais ils ont aussi confirmé l’intérêt majeur d’étendre encore le soutien que FarmaFlux peut apporter à son développement en proposant de nouveaux services de traitement des données de délivrance, complémentaires aux initiatives de soins existantes. Ces futurs services, que FarmaFlux pourra éventuellement déployer en collaboration et avec le soutien de partenaires externes, vous apporteront de nouveaux outils de suivi et d’accompagnement de vos patients, qui vous permettront notamment de renforcer l’efficacité et la qualité de vos interventions.

Votre accord est indispensable

Demain, la collecte et l'analyse d'une quantité sans cesse croissante de données seront, de plus en plus, au cœur des soins de santé. Grâce aux services et outils développés par FarmaFlux, ces soins pourront notamment s'appuyer sur votre rôle élargi au sein de la 1^e ligne. Mais, pour ce faire, une mise à jour de la **convention de sous-traitance** qui vous lie à FarmaFlux s'imposait. En effet, pour tirer pleinement parti des collectes et traitements de données réalisés et envisagés – *dans le respect des règles en vigueur en matière de protection des données* –, FarmaFlux doit pouvoir anonymiser, pseudonymiser* et/ou agréger certaines de ces données, ce qui n'est pas explicitement couvert dans la version de la convention que vous aviez signée il y a quelques années. En outre, la nouvelle version mise à jour, que nous vous invitons à signer dès aujourd'hui, englobe de nouvelles **finalités de traitement** qui vont permettre, par exemple, de collecter des données à des fins statistiques et/ou de recherche scientifique à la demande d'un tiers, toujours dans le respect du RGPD.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des différentes finalités de traitement couvertes par la nouvelle convention de sous-traitance, celles-ci sont détaillées dans la 2^e annexe de la convention, qui présente, par finalité, les traitements spécifiques qui y sont liés. Par ailleurs, chaque pharmacien titulaire devant pouvoir exprimer librement son choix quant aux types de projets auxquels il/elle souhaite contribuer et donc – *in fine* – quant à l'usage qui sera fait des données issues de son officine, FarmaFlux vous donne la possibilité de décliner certains traitements spécifiques en désactivant la fonctionnalité associée (via votre soft, cf. *infra*). Nous vous invitons à prendre le temps de bien réfléchir avant toute décision à cet égard et, le cas échéant, de contacter FarmaFlux (via **contracts@farmaflux.be**), qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Comment signer la nouvelle convention ?

Pour réduire au strict minimum la charge administrative liée à cette mise à jour de notre convention de sous-traitance, FarmaFlux a développé un **eForm spécifique** – directement accessible dans votre soft officinal donc – qui vous permet, d'une part, de signer la convention par voie électronique et, d'autre part, d'exprimer votre choix quant à l'usage des données issues de votre officine. La procédure à suivre est décrite dans le **Manuel pour signer la convention de sous-traitance** ([PDF](#)) que vous trouverez au bas de la [page 'contrat'](#) (sous 'Dossiers et autres téléchargements') sur le nouveau site web de FarmaFlux.

D'avance, nous vous remercions sincèrement pour la signature rapide de la nouvelle convention et pour la confiance que vous placez en FarmaFlux.



Phn. Koen Straetmans
Président de FarmaFlux

*La pseudonymisation consiste à remplacer les données personnelles directement identifiantes (nom, prénom, etc.) d'un jeu de données par des données indirectement identifiantes (alias, numéro séquentiel, etc.). Elle permet donc de traiter les données d'individus sans pouvoir identifier ceux-ci de façon directe et constitue l'une des mesures recommandées par le RGPD en vue de limiter les risques liés au traitement de données personnelles.